

Rapport de la Commission des finances (février 2022)

Préavis municipal No 1/2022

Crédits complémentaires 2021

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir ce lundi 28 février pour discuter du préavis N° 1/2022 relatif aux crédits complémentaires 2021.

Cette dernière a reçu toutes les explications de la Municipalité, qu'elle remercie. Forte de ces réponses, la Commission peut donc se prononcer sur ce préavis.

La Commission a bien saisi le caractère informatif de ce préavis, les dépenses étant déjà effectuées.

Les explications reçues pour chaque poste ayant convaincu la Commission des finances, celle-ci invite les membres du Conseil à accepter le préavis 1/2022 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Annette Corthay rapporteuse

Frank Dayen président

Eric Dubauloz

Henri Martin

Nicolas Valet